

Pays Midi-Quercy

Pôle d'Équilibre Territorial Rural



Plan Climat Air Energie Territorial

Copil de Lancement

07 Décembre 2017



Source ADEME



1

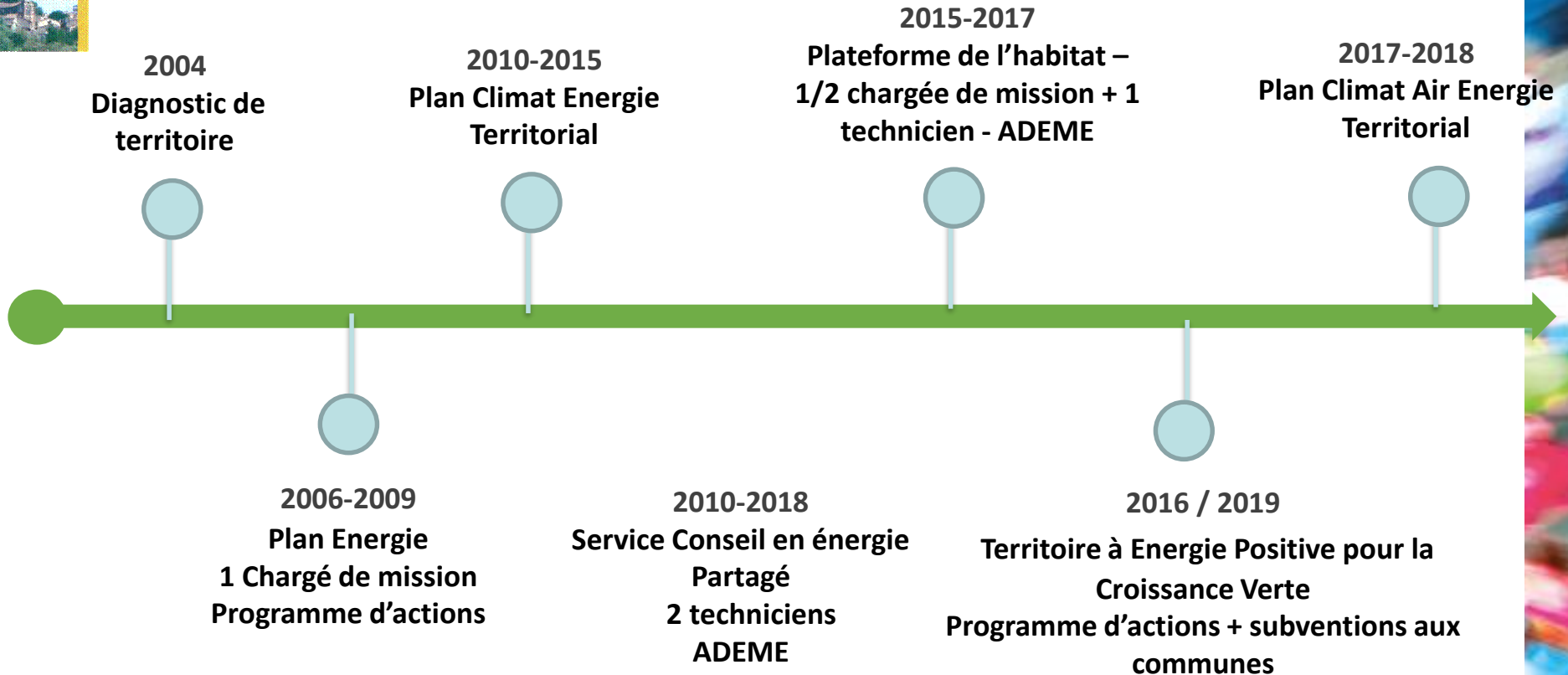
ORDRE DU JOUR



1. Contexte territoriale
2. Contexte réglementaire
3. Le projet PCAET : organisation et calendrier
4. L'implication des parties prenantes
5. La première étape : le diagnostic Air Energie Climat
6. Temps d'échange



Démarche énergie-climat en Pays midi Quercy





Le PCET du Pays Midi-Quercy, une démarche lancée en 2009

- **2010-2014 :**
 - Premier Contrat d'Objectif Territorial Pays Midi-Quercy/ADEME.
 - Mise en œuvre du plan d'actions triennal.



• Programme d'actions 2010-2014 :

- Patrimoine communal et intercommunal :
 - Conseillers en Energies Partagées
 - Rénovation thermique de bâtiments communaux

- L'agriculture :
 - Animations agricoles, bancs d'essai moteur

- Le développement de la filière bois-forêt
 - Charte forestière

- Rénovation de l'habitat
 - OPAH

ORDRE DU JOUR



1. Contexte territorial

PETR

Les CC

L'historique des démarches

2. Contexte réglementaire

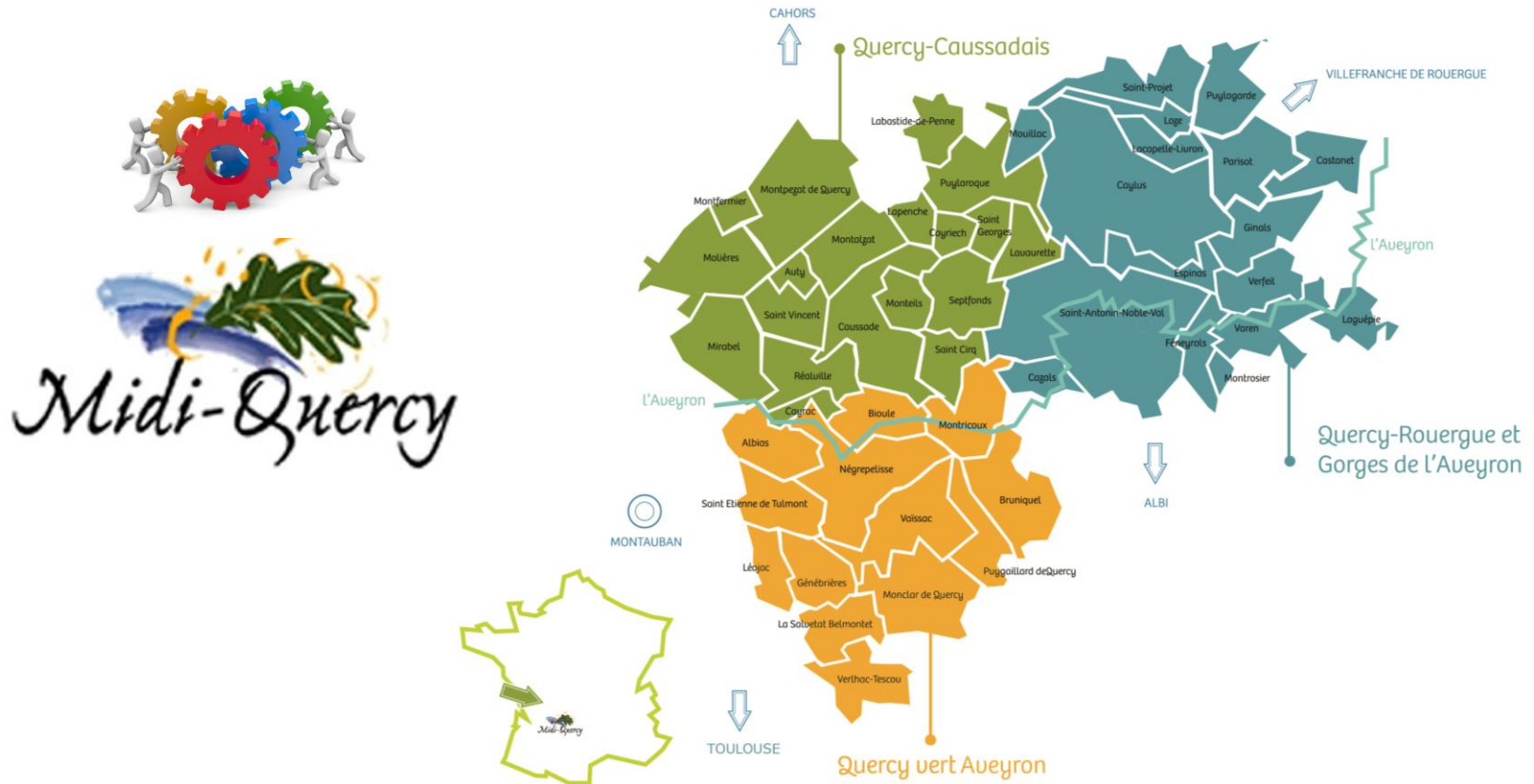
3. Le projet PCAET : organisation et calendrier

4. L'implication des parties prenantes

5. La première étape : le diagnostic Air Energie Climat

6. Temps d'échnage

1. Une mutualisation à l'échelle du PETR



- 3 communautés de communes dont 2 obligées
- 49 communes et 50 000 habitants
- 1 223 km²

1. La démarche territoriale

D
E
M
A
R
C
H
E
P
E
T
R

Diagnostic territorial PETR ★

Déclinaison CC Déclinaison CC Déclinaison CC

Définition stratégie territoriale PETR ★

Concertation acteurs locaux Concertation acteurs locaux Concertation acteurs locaux

Programme d'actions global

Déclinaison PA / échelle CC ★ Déclinaison PA / échelle CC ★ Déclinaison PA / échelle CC ★

Mise en œuvre et suivi d'actions communes

Mise en œuvre et suivi des actions / CC Mise en œuvre et suivi des actions / CC Mise en œuvre et suivi des actions / C

Suivi global et évaluation

COMMUNICATION / CONCERTATION

Témoignage des 3 EPCI engagés dans le PCAET

- Communauté de communes Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron (QRGA)
- Communauté de communes Quercy Caussadais (QC)
- Communauté de communes Quercy Vert Aveyron (QVA)



ORDRE DU JOUR



1. Contexte territorial

2. Contexte réglementaire

Le PCAET, qu'est ce que c'est ?

Les ajouts de la LTECV

Articulation avec les autres plans et programmes

Cadre réglementaire national et régional

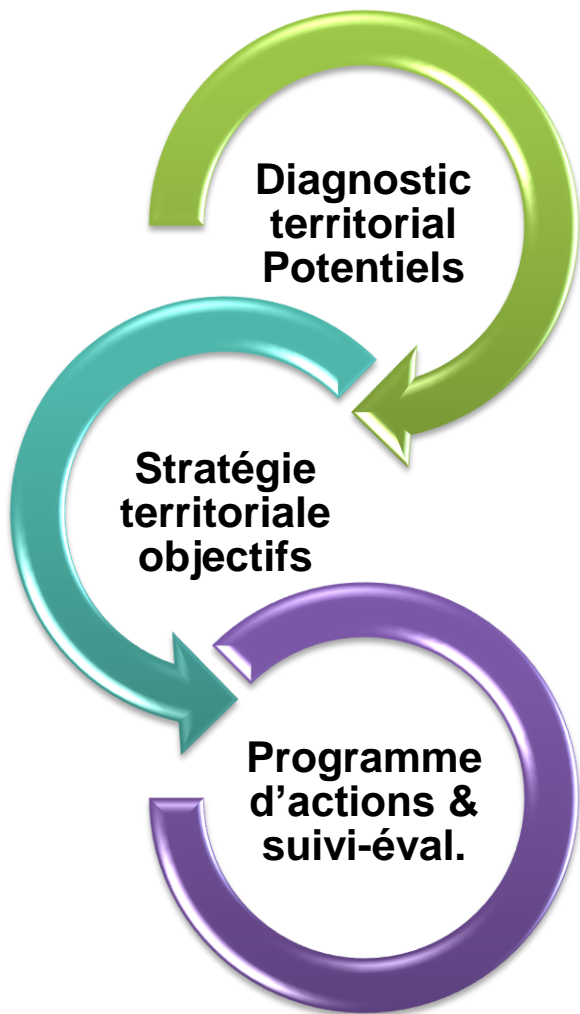
3. Le projet PCAET : organisation et calendrier

4. L'implication des parties prenantes

5. La première étape : le diagnostic Air Energie Climat

6. Temps d'échanges

2. LE DÉROULÉ D'UNE DÉMARCHE PCAET



La réalisation d'un PCAET s'articule en 3 temps :

1. **Diagnostic territorial et potentiels ;**
2. **Stratégie territoriale et objectifs ;**
3. **Programme d'actions et dispositif de suivi-évaluation.**

Tout au long de la démarche :

- Mobilisation de tous les acteurs locaux (information, concertation, ateliers participatifs) ;
- Évaluation environnementale.

Le rôle du maître d'ouvrage est primordial pour :

- Le pilotage de la démarche, la mobilisation des acteurs locaux, la contribution aux ateliers participatifs
- La récupération de données locales.

Sources réglementaires : Art. 188, 190 et 198 de la LTECV d'août 2016

+ Décret n° 2016-849 du 28 juin 2016

+ Arrêté du 4 août 2016 : Détails méthodologiques : volet air et secteurs du diagnostic

+ Décret n° 2016-1110 du 11 août 2016 : Evaluation environnementale

2. Les points clés

Pierre angulaire de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air dans les territoires

Août 2015 : loi Transition Énergétique pour une Croissance Verte

Art 188 : évolution des PCET en PCAET. Intégration de la composante Air dans le PCET

- élaboration de PCAET tous les 6 ans au lieu de 5 ans
- élaboration des PCAET à l'échelle des EPCI à fiscalité propre
 - ✓ pour les collectivités >20 000 hab => fin 2018
 - ✓ pour les collectivités >20 000 hab => volontaire
- possibilité d'élaborer les PCAET au niveau d'un établissement en charge d'un SCoT

2. Les modifications de la LTECV

PCET / PCAET : ce qui change avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015¹⁹

Objet	AVANT LTECV	APRES LTECV
Porteurs obligés	Collectivités de plus 50 000 habitants, quel que soit leur statut (Communes, Communautés de communes, Communautés d'agglomération, Communautés urbaines, Départements, Régions)	Uniquement les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants et la Métropole de Lyon
Application obligatoire	Sur ce qui relève du patrimoine direct de la collectivité (bâti, flotte de véhicules, éclairage public) et de ses compétences (planification urbaine, transports, traitement des déchets, etc.)	Sur toutes les activités du territoire : les objectifs et le programme d'actions du plan climat sont obligatoirement définis à l'échelle territoriale
Nom	Plan climat-énergie-territorial (PCET)	Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)
Périodicité	5 ans	6 ans avec rapport public à 3 ans

2. Les ajouts de la LTECV

RENFORCÉ

Améliorer l'**efficacité énergétique**

NOUVEAU

Développer le potentiel de **séquestration du CO₂** dans les écosystèmes et les produits issus du bois

RENFORCÉ

Analyser la **vulnérabilité et adapter le territoire** au changement climatique

NOUVEAU

Valoriser les potentiels d'**énergie de récupération**

RENFORCÉ

Réduire les **émissions de gaz à effet de serre (GES)**

NOUVEAU

Développer les possibilités de **stockage des énergies**

RENFORCÉ

Développer les **énergies renouvelables**

NOUVEAU

Développer les **réseaux de chaleur et de froid**

RENFORCÉ

Suivre et évaluer les résultats

NOUVEAU

Réduire les émissions de **polluants atmosphériques**

RENFORCÉ

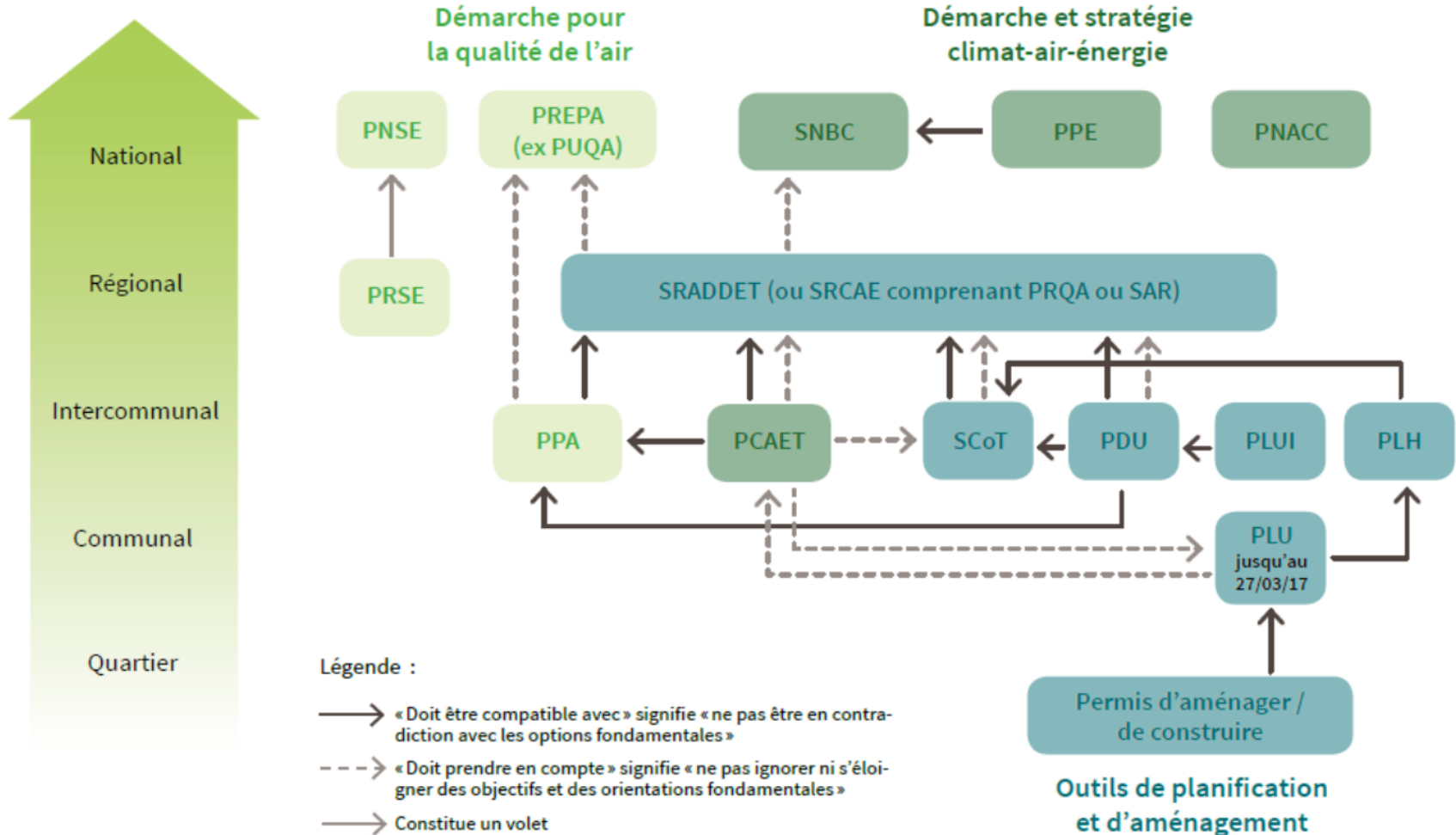
Engager des actions de **maîtrise de la demande en énergie** et de **lutte contre la précarité énergétique**

NOUVEAU

Optimiser les **réseaux de distribution** d'électricité, de gaz et de chaleur

2. L'articulation avec les autres plans et programmes

Articuler la politique énergétique avec les outils de planification et les documents d'urbanisme réglementaire



2. QUELS ENGAGEMENTS AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES?



« ACCORD SUR LA RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, POUR LIMITER LE RÉCHAUFFEMENT DU CLIMAT EN DESSOUS DES 2 ° C D'ICI À 2100 »

La loi de transition énergétique pour une croissance verte

Dans la continuité des lois Grenelle, les objectifs adoptés dans le cadre de loi TECV sont les suivants :



-40 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990



-30 % de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012



Porter la part des énergies renouvelables à **32 %** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à **40 %** de la production d'électricité



Réduire la consommation énergétique finale de **50 % en 2050** par rapport à 2012



-50 % de déchets mis en décharge à l'horizon 2025



Diversifier la production d'électricité et baisser à **50 %** la part du nucléaire à l'horizon 2025

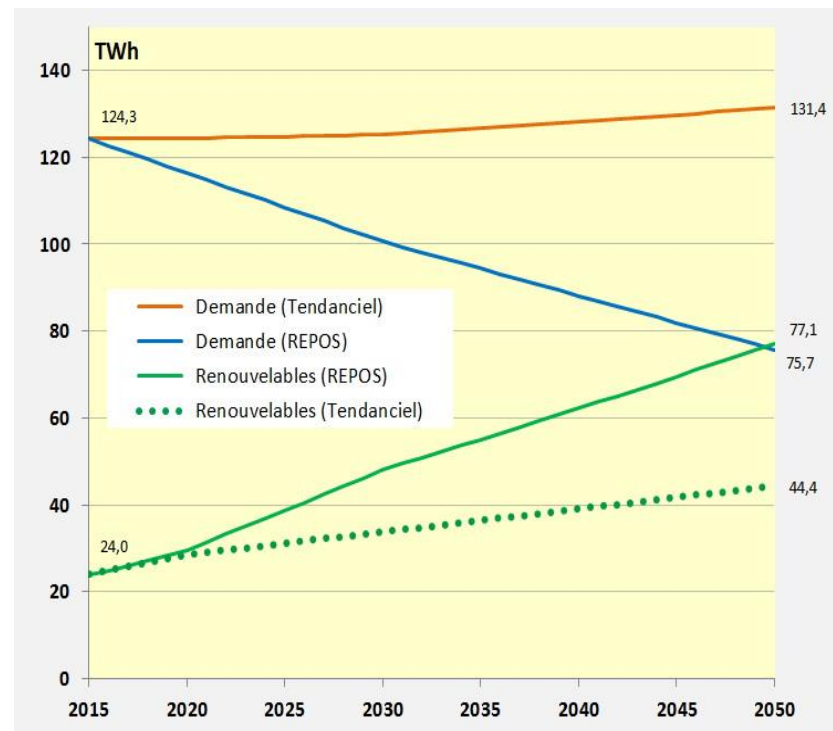
3. UN CADRE RÉGIONAL AMBITIEUX

Elaboration d'un scénario pour une région à énergie positive – REPOS (Etude en cours)

En 2050, population estimée à 7,2 millions habitants (INSEE) (5,79 millions en 2015)

Objectifs :

- 1. Diminution de 40%** de la consommation d'énergie finale (124TWh à 75TWh)
- 2. Multiplication par 3** de la production d'EnR (25TWh à 77TWh)
- 3. Facteur 5** avec la baisse de 80% des émissions de CO2 (25Mt à 5Mt)



ORDRE DU JOUR

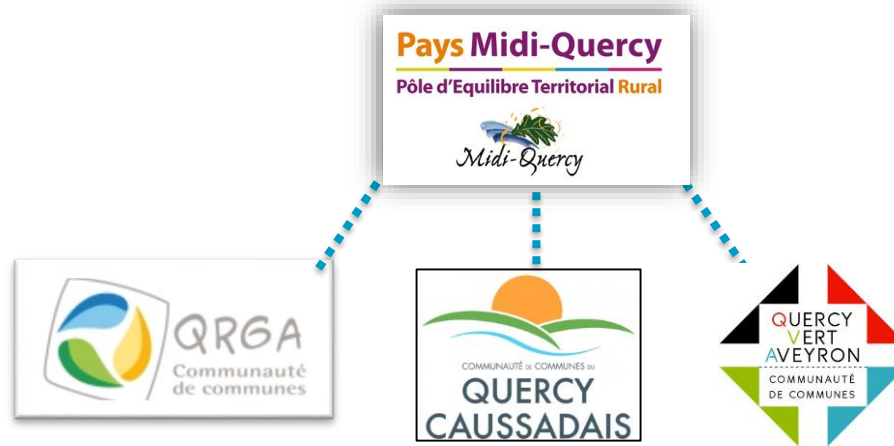


1. Contexte territorial
2. Contexte réglementaire
3. **Le Projet PCAET : organisation et calendrier**
 - Equipe projet**
 - Récap de la mission ARPE/EXPLICIT**
 - Calendrier**
4. L'implication des parties prenantes
5. La première étape : le diagnostic Air Energie Climat
6. Temps d'échanges

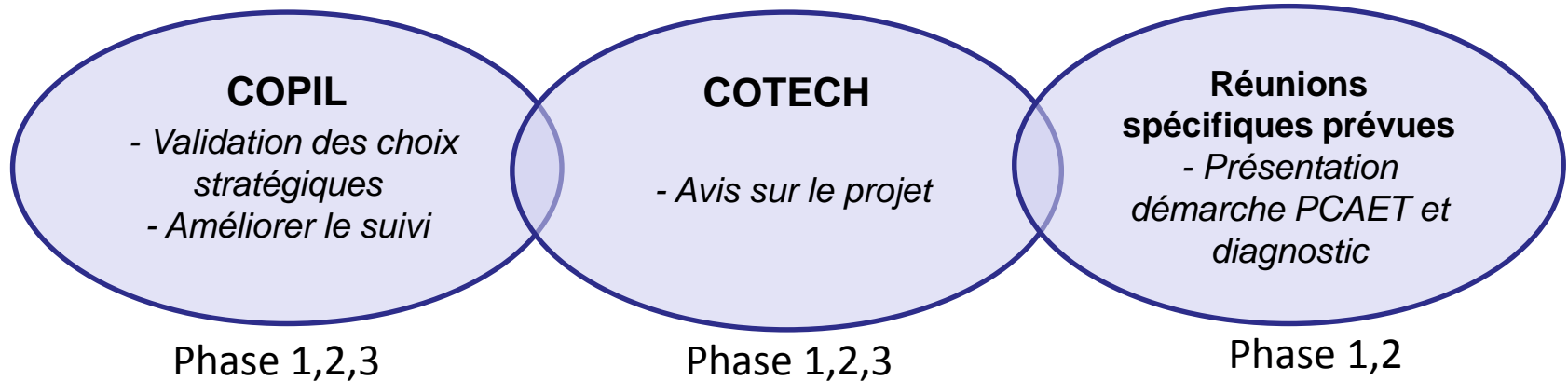
3. Présentation de l'équipe projet PCAET



3. Présentation de l'équipe projet sur le territoire PMQ



1 ou 2 élus référents
1 ou 2 référents techniques



3. Accompagnement de la SPL ARPE

La SPL ARPE est une société exclusivement composée de collectivités. Elle est le prolongement technique de leurs services dans les domaines de l'aménagement et du développement durables.



Brunehilde VIOUJARD
Responsable de mission et interlocuteur privilégié
Chef de projet territorial PCAET



Etienne DE PINS-LOZE
Appui à la réalisation des diagnostics Air Energie Climat
Animateur de l'Observatoire OREO



Bénédicte GOFFRE
Réalisation de l'EES et lien potentiel avec les SCOT
Chef de projet territorial, SCOT, EES



Emmanuelle VALY
Appui ponctuel dans les phases de mobilisation et de concertation
Chef de projet territorial PCAET



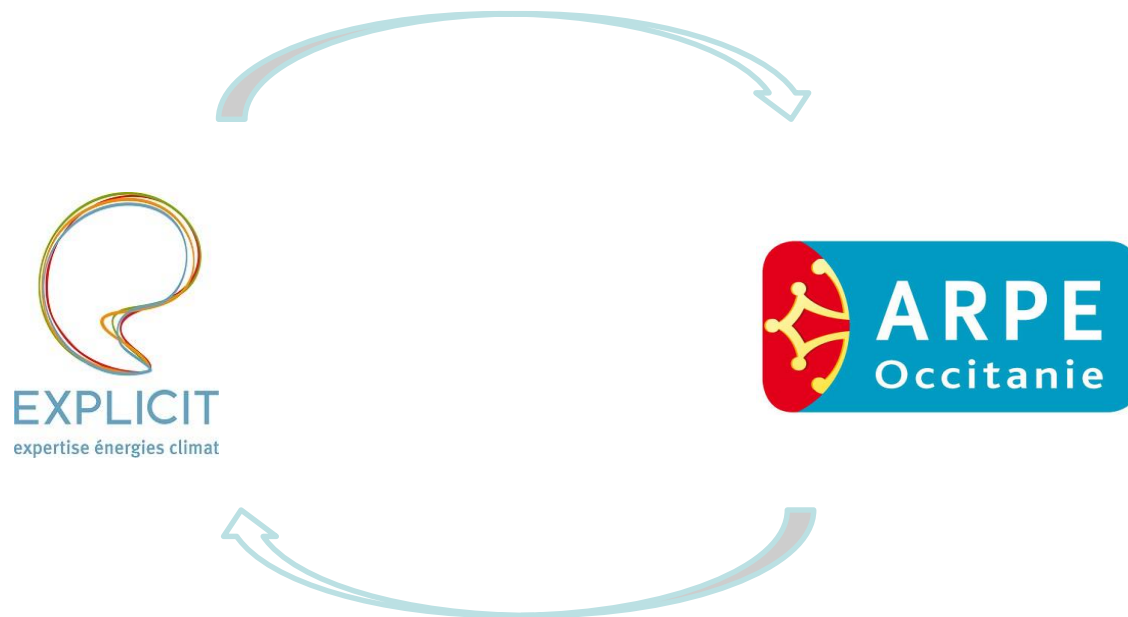
Philippe POUECH
Appui sur les thématiques ENR
Chef de projet territorial Energie Méthanisation



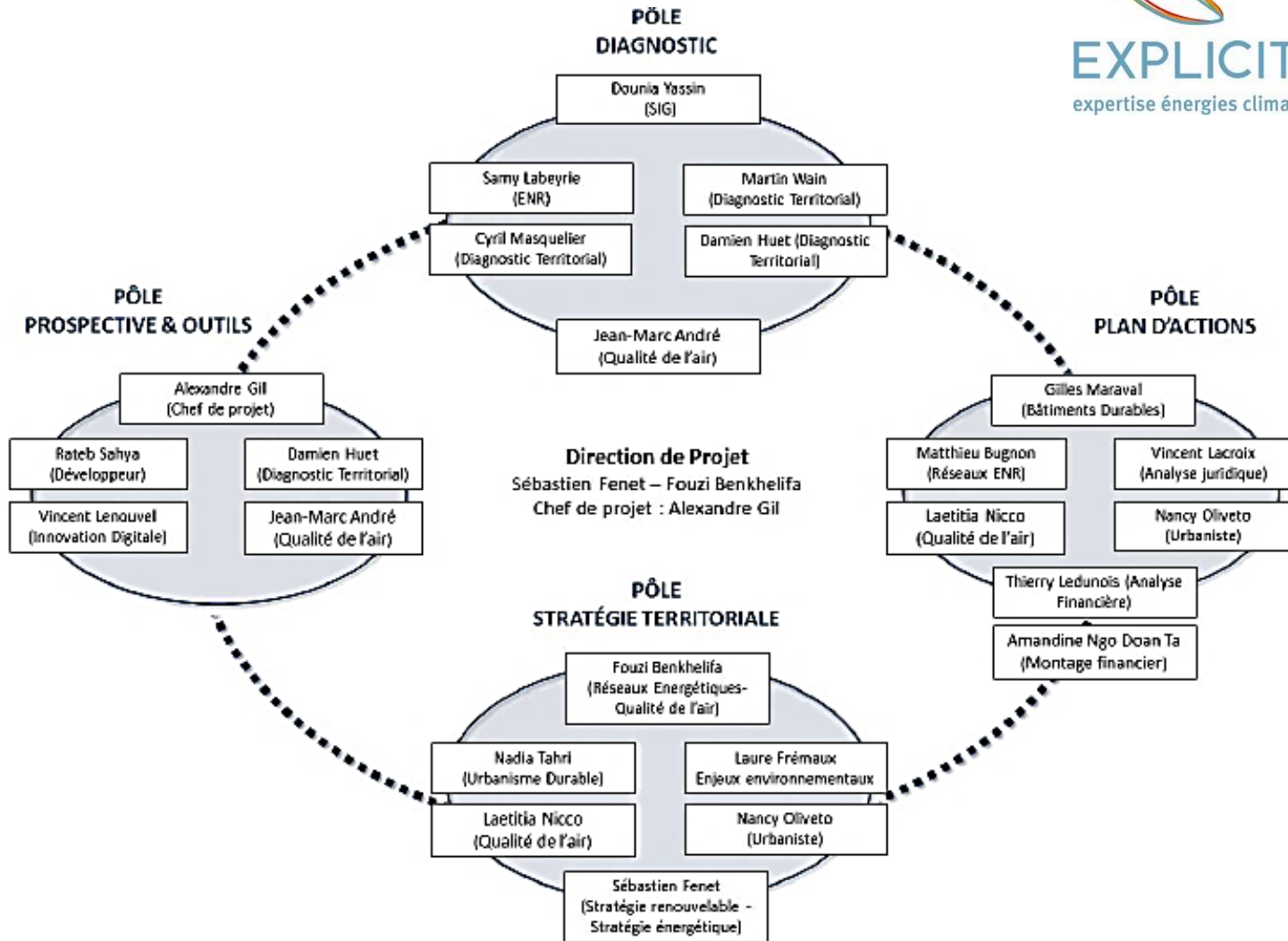
Ingrid GONZALEZ
Réalisation de l'ESS
Chef de projet territorial agroécologie, EES



3. Rôle d'Explicit dans les PCAET



3. Equipe projet Explicit PCAET



*Itinéraires
Droit Public*

TEREAL
Nancy
OLIVETO-ERVITI

3. Récap mission : Etape Diagnostic

TOTAL ARPE/EXPLICIT
Total
En nb de jours
47,00 j
0,5 j
3,0 j
1,0 j
8,0 j
9,0 j
3,5 j
3,0 j
4,0 j
5,0 j
0,5 j
1,5 j
1,5 j
1,5 j
3,0 j
2,0 j

Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avr

Phase 1 : Profil air/ énergie/ climat
Cadrage technique avec la chargée de projet
COFIL de Lancement : méthodo, calendrier, organisation, mobilisation interne/ext.
Collecte des données et traitement de données
Tome 1 : Consommations d'énergie et GES
Tome 2 : EnR et potentiels
Tome 3 : Séquestration carbone
Tome 4 : Émissions des polluants atmos
Tome 5 : Vulnérabilité du territoire aux CC
Analyse de l'Évaluation Environnementale Strat.
Réunion transversale SCOT
COTECH : Pré/validation des résultats du diag
Synthèse du diagnostic
Déclinaison EPCI
COFIL : Présentation du diag
Synthèse communicante

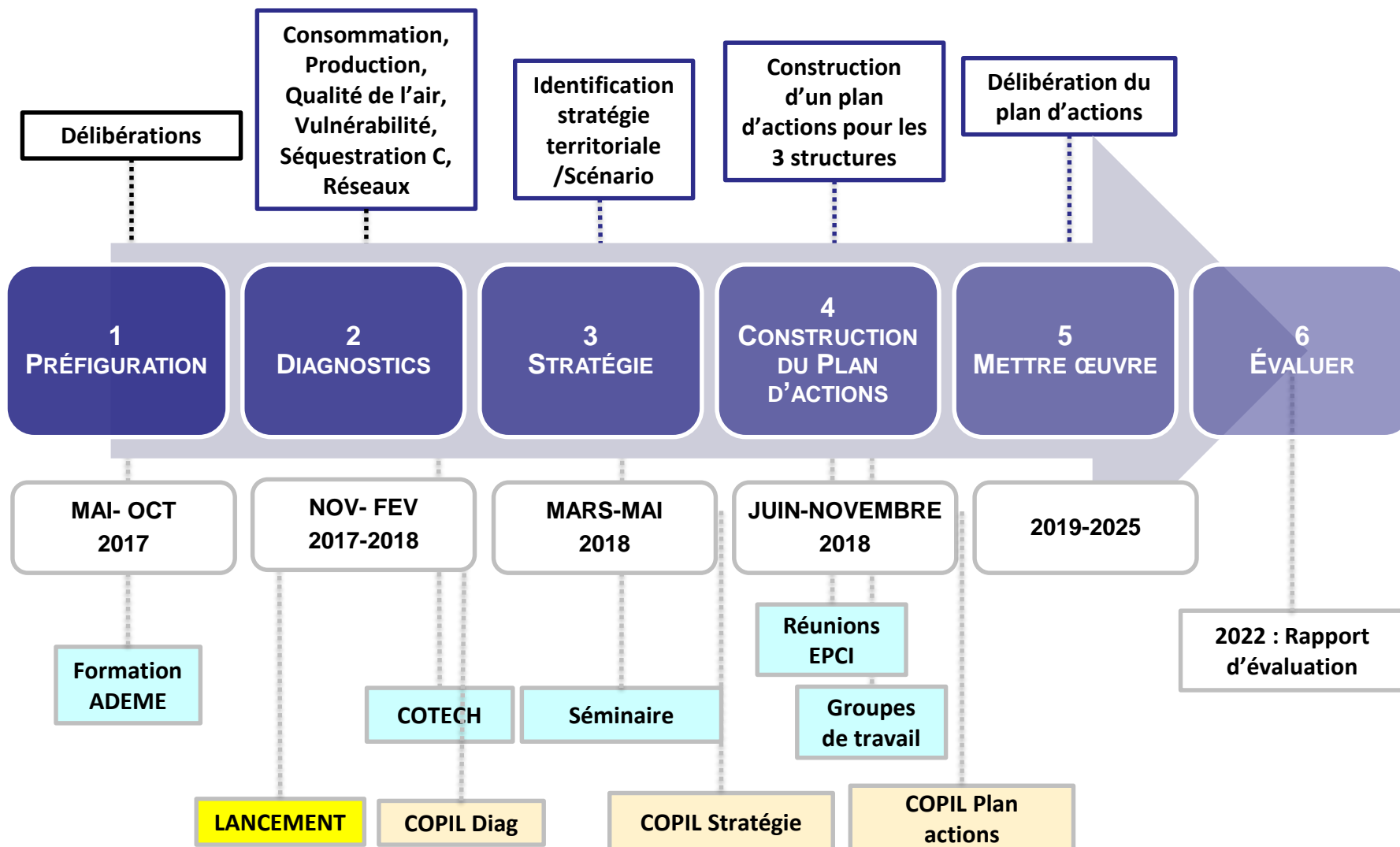
3. Récap mission : Etape Stratégie

		2018							
		Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct
Phase 2 : Stratégie territoriale	18,50 j								
Benchmark des meilleures pratiques	0,50 j								
Construction stratégie	5,00 j								
Préparation séminaire stratégique (dont diaporama)	2,00 j								
Séminaire stratégique (trajectoire et scénario)	2,00 j								
Concertation des acteurs	0,00 j								
Déclinaison EPCI	0,50 j								
Analyse de l'Évaluation Environnementale Strat.	3,00 j								
Rapport Stratégie	2,50 j								
COPIL : Validation de la stratégie	1,50 j								
Réunion transversale SCOT	0,50 j								
Synthèse communicante (4 pages)	1,00 j								

3. Récap mission : Etape Programme d'actions

							2019
		Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv
Phase 3 : Plans d'actions	24,50 j						
Socle commun d'actions	3,00 j						
Réunion EPCI*3	2,50 j						
Ateliers thématiques *4	6,50 j						
Synthèse et analyse	4,00 j						
Évaluation environnementale des actions	4,00 j						
COPIL Plan d'actions	1,00 j						
Outil de suivi/éval. Du PCAET	2,50 j						
COTECH : Présentation Outil d'Eval.	0,50 j						
Consolidation du cadre de dépôt global	0,50 j						

4. Etapes et calendrier



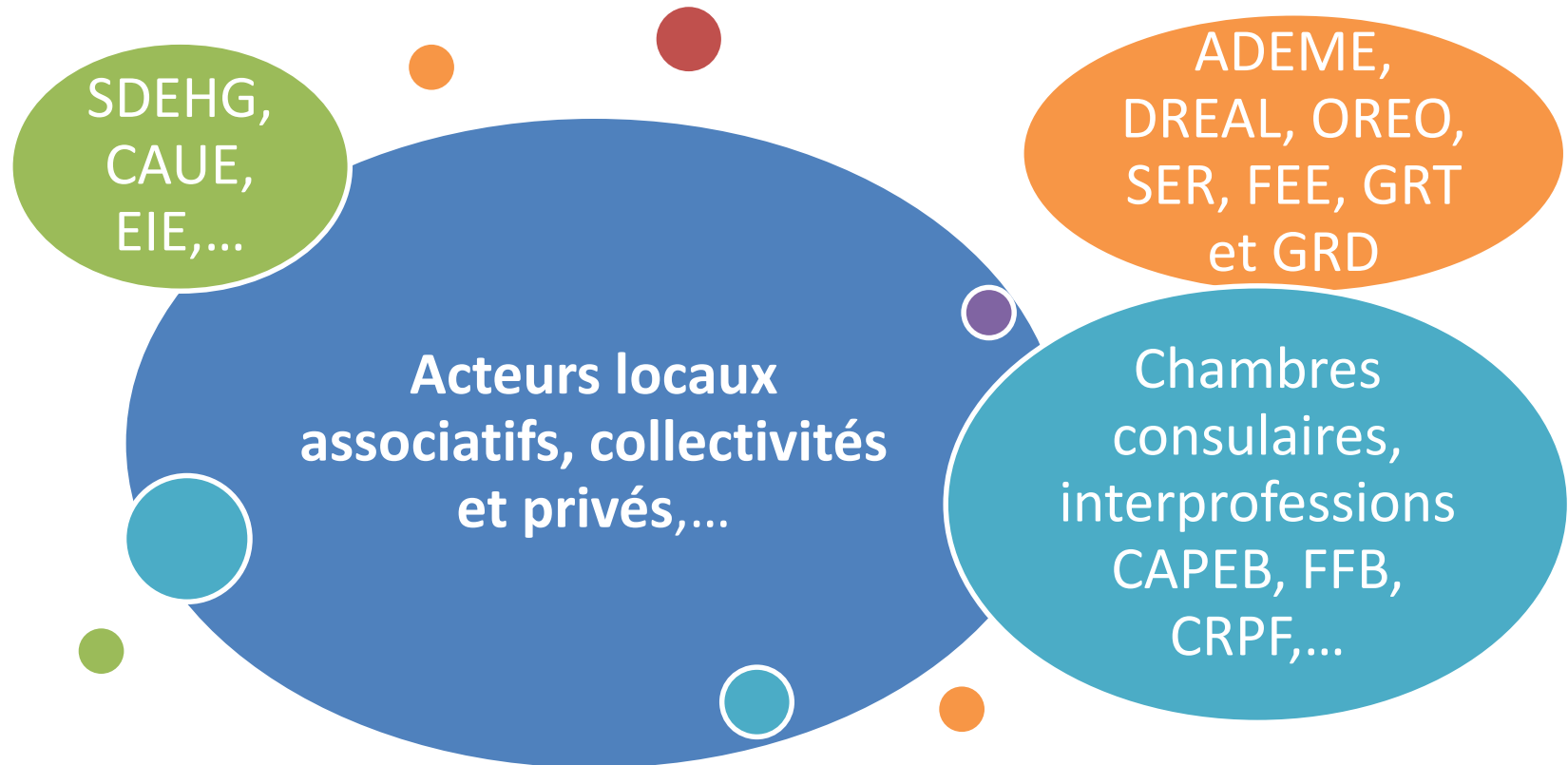
ORDRE DU JOUR



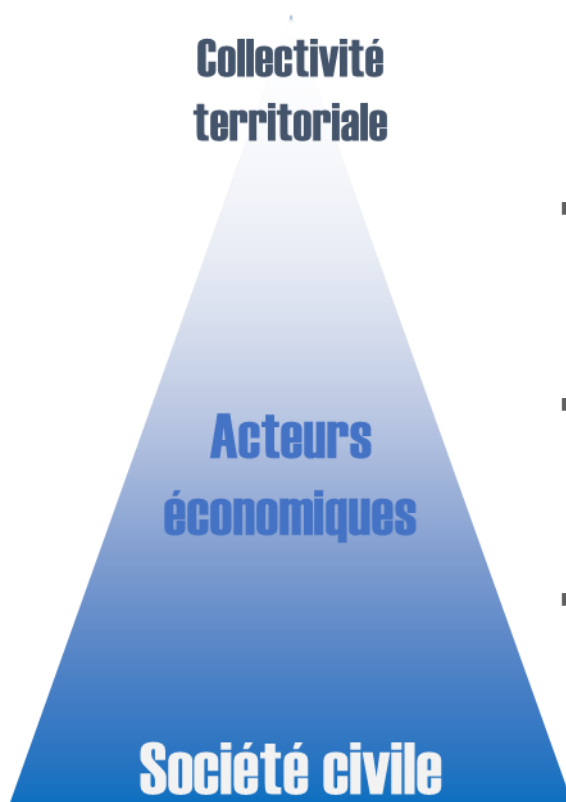
1. Contexte et attente du territoire
2. Présentation du groupement
3. Démarche PCAET : méthodologie et calendrier
4. **L'implication des parties prenantes**
 - Concertation**
 - Ce qui est déjà prévu**
5. La première étape : le diagnostic Air Energie Climat
6. Temps d'échanges

4. Méthodologie Organisation territoriale

- Comité de pilotage et Comité technique
- Un réseau important d'acteurs territoriaux



4. Une implication de l'ensemble des politiques publiques et des secteurs & une mobilisation à tous les niveaux



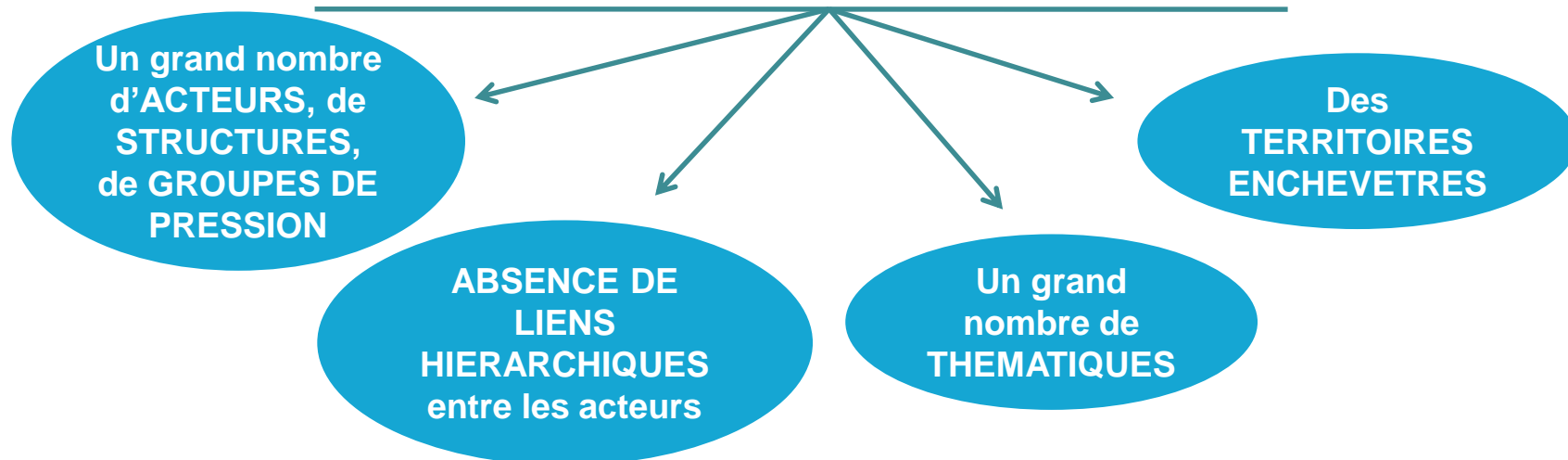
- La loi « Grenelle II » a souligné **le rôle de l'action territoriale dans la réalisation des objectifs de réduction des émissions de GES** nationaux et internationaux très ambitieux
- **Les collectivités territoriales n'ont pas directement l'ensemble des cartes en mains** pour engager leur territoire vers une politique énergie-climat durable
- **Une mobilisation des acteurs impliqués** dans les politiques sectorielles intégrées dans le PCAET **est essentielle**
- **La valorisation des connaissances et des expertises des acteurs locaux** (universités, centres de recherche...) sur les enjeux de leur territoire et des solutions à apporter

L'ambition de la concertation est de répondre à cet impératif d'association des acteurs locaux dans l'élaboration des PCAET.

4. Pourquoi faire appel à la mobilisation dans les PCAET?

- **Transversalité** : la concertation comme un mécanisme de gestion de la complexité environnementale
- **Coordination** : la concertation comme mode de coordination entre les acteurs sur le territoire
- **Anticipation et gestion** des difficultés de mise en œuvre

La complexité de la gestion des territoires



4. Choisir les modalités de mise en œuvre

Des formes de concertation **spécifiques aux phases du projet** et aux **objectifs recherchés**:

- ▶ **Information** : Réunions, Forums, campagne d'affichage, formations, débats, spectacles, etc. (voir partie communication) *[phase de lancement, actions de sensibilisation]*
- ▶ **Consultation** : Questionnaires, entretiens individuels ou collectifs, gradients d'accord, cercles de dialogue, blogs, etc.... *[phase de diagnostic, recherche d'informations]*
- ▶ **Co-production** : Ateliers, groupes de travail, métaplan, world café, Forums ouverts, panel citoyen *[phases de définition de la stratégie et du plan d'actions, résolution collective de problèmes complexes]*

Exemple de gradients d'accord

Thématiques	J'aime (je porte)	J'appuie	Je peux vivre avec	Véto (opposition ferme)
▪ XYZ				
▪ ABC				
▪ Etc.				



4. L'action du Pays Midi Quercy



- ✓ Soirée de lancement PCAET (réunion publique) en janvier
- ✓ Soirée/réunion : présentation du diagnostic par le PETR auprès des 3 EPCI
- ✓ Site internet (rubrique PCAET)
- ✓ News letter

4. L'accompagnement ARPE/EXPLICIT

- ✓ Copil, Cotech
- ✓ 1 Séminaire stratégique
- ✓ Des groupes de travail thématiques pour construire le plan d'actions



thématiques pour

ORDRE DU JOUR

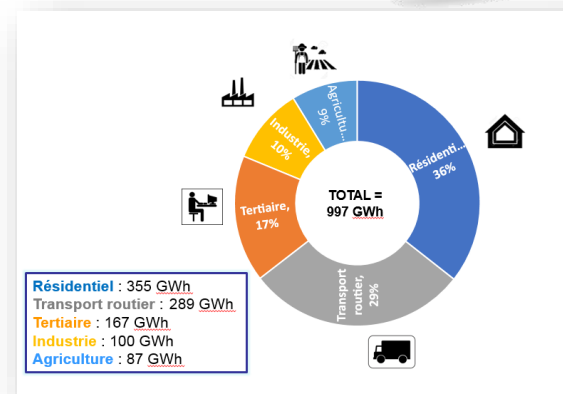


1. Contexte territorial
2. Contexte réglementaire
3. Le projet PCAET : organisation et calendrier
4. L'implication des parties prenantes
5. **La première étape : le diagnostic Air Energie Climat**
6. Phase 3 : le plan d'actions
7. Phase 4 : le suivi évaluation
8. Evaluation environnementale
9. Temps d'échanges

5. LE DIAGNOSTIC CLIMAT, AIR, ENERGIE



- **OBJECTIFS :**
 - Disposer des ordres de grandeur
 - Comprendre les déterminants
 - Etablir un premier contact avec les partenaires
 - Définir les enjeux du territoire
 - Diffuser les résultats pour appropriation



Les 7 sous-parties du diagnostic Climat Air Energie

1. Consommation énergétique finale + potentiel de réduction	7 secteurs
2. Estimation des émissions de GES + potentiel de réduction	
3. Estimation des polluants atmosphériques	Cf. Atmo Occitanie
4. Estimation de la séquestration de CO2 + potentiel de gisement biomasse mobilisable	
5. Présentation des réseaux et de leur développement	
6. Production d'EnR et potentiel de production	14 filières
7. Vulnérabilité du territoire au changement climatique	

5. Diagnostic territorial : les données

De nombreuses données déjà disponibles, à obtenir...et à exploiter

Données Publiques

- Données opérateurs des consommations à l'IRIS par secteur pour le gaz et l'électricité
- Recensement de l'INSEE pour l'année 2013 pour caractériser les usages de l'énergie du résidentiel
- Fichier MOBPRO de l'INSEE (2014) pour caractériser les déplacements domicile – travail
- Fichier Emploi au lieu de travail de l'INSEE (2014) pour déterminer les orientations des secteurs secondaire et tertiaires.
- Contraintes environnementales : ZNIEFF, APB, (DREAL), Natura 2000
- Base du sous-sol pour la partie géothermie
- Forêts (DREAL, Corine Land Cover, IGN) pour la partie biomasse
- Registre parcellaire agricole (RPG) pour la partie méthanisation
- Cheptels - Recensement général agricole (RGA) pour la partie méthanisation
- Etc.....

Données OREO

- Emissions de GES à l'échelle communale par secteur et par combustible
- Consommations d'énergie finale à l'échelle communale par secteur et par combustible
- Production d'énergie renouvelable par filière
- ETC.....

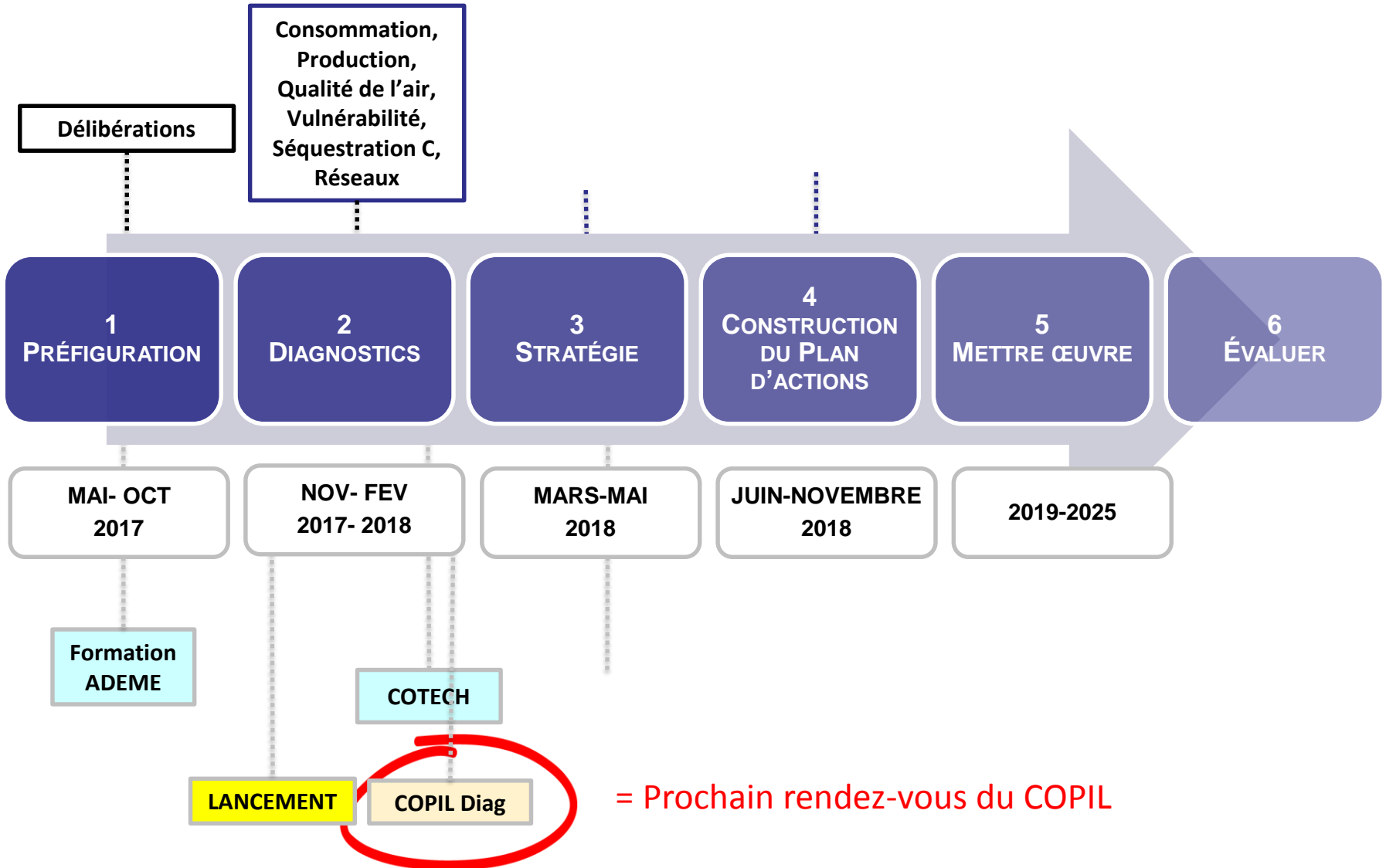
Données LOCALES



Les acteurs du territoire :

à transmettre à la chargée de mission PCAET du PETR

5. La suite du projet



ORDRE DU JOUR

1. Contexte territorial
2. Contexte réglementaire
3. Le projet PCAET : organisation et calendrier
4. L'implication des parties prenantes
5. La première étape : le diagnostic
6. **Temps d'échange**



6. TEMPS D'ÉCHANGE



Pays Midi-Quercy

Pôle d'Equilibre Territorial Rural



MERCI

Vos contacts :

GAELE BERTHELOT

pcet-pmq@info82.com • 05 63 24 60 64

Brunehilde VIOUJARD (ARPE)

vioujard.b@arpe-mip.com • 05 34 31 97 13